L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE.

A l'occasion d'un grand concert vocal et instrumental que Mme Nelville Mercier-Bier doit donner le 4 novembre prochain, sous la direction de M. Van Hufflen, à la nouvelle salle de M. Grünewald, rue Baronne, près de la rue du Canal, le *Cri-rillon* a publié ce qui suit :

Dans notre numéro du 4 mai dernier, nous avons eu le plaisir de dire à nos lecteurs quelques mots du beau talent de Madame Nelville Mercier-Bier, élève de M. Van Hufflen—professeur dont le mérite et l'urbanité sont trop connus pour que nous ayons besoin d'en parler autrement qu'en les signalant. De plus, nous avons écrit dans le même article, que Madame Mercier-Bier, fille du docteur Alfred Mercier de notre ville, possède une voix de mezzo-soprano d'un timbre d'une intensité et d'une étendue qui permettent de la classer parmi celles des grands artistes.—Enfin, nous avons terminé notre imparfaite appréciation du grand talent de Madame Mercier-Bier en disant à cette jeune, jolie et aimable compatriote :

"Madame : vous nous avez enthousiasmé ; mais n'oubliez pas que le talent ne vous a pas été donné pour que vous l'emprisonniez dans un cercle restreint, mais afin que vous en fassiez goûter les bienfaits à tous."

Eh bien ! nos vœux ont été exaucés, notre conseil accepté ; et, grâce à M. Van Hufflen, un grand concert sera donné au *Grünewald Hall*, rue Baronne, près Canal, le mardi, 4 novembre prochain, pour les débuts de Madame Mercier-Bier. Le public de notre ville va donc avoir le plaisir d'entendre une artiste, dont le mérite a déjà conquis les applaudissements d'un grand nombre de nos salons les plus distingués.

C'est donc une grande fête qui se prépare pour le 4 novembre prochain : fête qui attirera la foule non seulement parce qu'elle présidera aux débuts d'une artiste louisianaise appartenant aux premières familles du pays, mais parce qu'elle nous fournira, aussi, l'occasion d'admirer cette magnifique salle du *Grünewald Hall* que vient de décorer, si heureusement, l'habile pinceau de M. Philastre.

Dans notre prochain numéro, nous reviendrons sur le concert de Madame Mercier-Bier et nous donnerons des détails extrêmement intéressants. Nous ne terminerons pas, néanmoins, nos réflexions de ce jour sans dire qu'on y entendra la voix si pure de M. Van Hufflen,—homme de bien et grand artiste tout à fait dévoué à notre Louisiane ; celle de son élève, Mademoiselle Armantine Mercier, soprano léger dont le style gracieux lui attirera des applaudissements mérités ; le violon si remarquable de M. Joubert ; la flûte enchanteresse de M. d'Aquin, et le chant si admiré de M. Barthe,—le brillant officier à qui l'art de la musique est aussi familier que le fut celui de la guerre.

A ce grand concert, qui ouvrira la saison des plaisirs, M. Cartier, l'habile accompagnateur de l'Opéra, tiendra le piano.

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer au public qu'un grand nombre de nos dames les plus recommandables ont décidé d'accorder leur protection pour assurer le succès de la grande fête que dirigera M. Van Hufflen, et qui sera, et pour ce professeur si distingué et pour Madame Mercier-Bier, ainsi que pour MM. Joubert, d'Aquin, Barthe et Cartier, une occasion de triomphes dont ils garderont un bon souvenir.

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE.—M. Louis Grünewald annonce aujourd'hui qu'il a opéré son déménagement de pianos et d'orgues, de la rue du Canal à la rue Baronne Nos 18 et 20, où ils sont offerts aux mêmes conditions qu'auparavant, soit pour la vente soit pour la location. On y verra des pianos américains de Steinway et des pianos allemands de Westermayer. Quant aux autres instruments de musique et à la musique même, la vente en continuera comme par le passé, au numéro 129 de la rue du Canal.

LES CHECKS REÇUS EN PAYEMENT.—Ces mots-là nous rappellent les billets confédérés, les billets d'Etat et les billets de ville. Il faut espérer que les checks vaudront mieux et que la maison Danziger sait ce qu'elle fait en annonçant, dans nos colonnes, qu'elle recevra les checks sur le pied du comptant pour le payement de ses marchandises. Notons bien que ces marchandises sont fort belles, très nouvelles et qu'elles valent bien le meilleur argent du monde. Voyez l'annonce.

VENTE AU RABAIS ET AUX CHECKS.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de M. J. Turcotte, rue du Canal, 158. M. Turcotte vend ses marchandises à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant. De cette manière, elles seront promptement vendues. Il ne faut donc pas négliger cette occasion de bon marché. M. Turcotte annonce en outre qu'il recevra en paiement les checks des banques, ce qui fait un double rabais. En vérité, on ne saurait être plus libéral.

M. F. Charleville, par un avis inséré dans nos colonnes, annonce aux chasseurs de profession qu'il peut leur procurer, à des prix étonnamment bas, ces fameux fusils de chasse, autrefois si répandus en Louisiane, où ils sont toujours considérés comme l'arme de chasse par excellence, les fusils à baguette de J. R. Cooper.

LE SPORTSMEN'S DEPOT contient toujours un assortiment très complet de fusils à bascule et feu central de ce même fabricant qui passe, à juste titre, pour un des plus habiles armuriers d'Angleterre.

Nous recommandons, en outre de ce qui précède, aux personnes qui iront visiter les magasins du No 85 de la rue St-Charles, d'examiner avec attention une infinité d'armes à feu de toute sorte : fusils de chasse, fusils de luxe, revolvers, les articles de chasse, les articles de pêche et les articles de fantaisie composant le stock de cette maison qui porte si bien son titre de SPORTSMEN'S DEPOT.

MARCHANDISES D'AUTOMNE.—MM. J. Levois & Jamison, rue du Canal 126, viennent de recevoir par le steamer *Cortes*, un grand assortiment de marchandises d'automne sur lequel ils appellent l'attention des dames. Voyez l'annonce.

GRANDE CONFISERIE.—Une des plus grandes maisons de confiserie du Sud est celle de MM. Norman & Reiss, rue Vieille-Levée 121 et 125, où l'on fabrique constamment du Candi en gros et toute espèce de Candis à la crème et de Candis-nougats, Candis de toute forme, des chocolats, des bonbons fins et tout ce qui se rattache au commerce de confiserie. La même maison confectionne des gâteaux de tout genre sur commande et importe des articles étrangers, des fleurs, des poches de fantaisie, qu'elle vend au plus bas prix du marché. Il y a encore dans le même établissement une fabrique de Sirops provenant des fruits les plus recherchés et les plus exquis. Ces Sirops ont une grande réputation et la méritent. Les Macarons de MM. Norman & Reiss sont aussi fort estimés.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce ? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 125.

UN DRAME DANS LES CATACOMBES.—Six cent quarante personnes ont, hier samedi, visité les catacombes. Un drame a failli s'y passer.

On sait combien sont sonores ces longues galeries souterraines. Dans la plupart d'entre elles, il suffit de parler bas le long de la muraille pour que le son se répercute dans quelque angle invraisemblablement éloigné.

C'est ce qu'ignorait tout à fait la jolie madame D...., l'une des visiteuses, et cela a manqué lui coûter cher, comme vous allez en juger.

M. D...., en effet, s'arrêta tout à coup :
—Ma femme ! dit-il avec une nuance d'étranglement dans la voix, où est ma femme ?

Par derrière, sans doute : ne craignez rien, répondit l'ingénieur qui conduisait les visiteurs.

Il achevait à peine sa phrase, qu'une voix suppliante soupira dans une encoignure. On eût dit un murmure dans l'argile.

La voix disait :
—Laissez-moi Isidore !.... vous me perdez !
—C'est la voix de ma femme, et je l'appelle Eugène ! tonna M. D....

Et il s'élança en arrière.... Une minute après, le bruit d'une énorme claque retentit dans le mur.

Plusieurs des visiteurs, croyant que le mari indigné maltraitait sa femme, accouraient pour intervenir, lorsqu'ils virent reparaître M. D...., enchanté, triomphant, et tenant la joue d'une main et donnant l'autre à sa moitié.

Au moment où il était arrivé, il avait aperçu dans la pénombre madame D...., repoussant vivement un monsieur, et aussitôt il avait reçu la plus formidable gifle que qu'il soit possible d'imaginer : en même temps il avait entendu la voix de sa femme qui disait au monsieur :
—Voilà pour vous apprendre à me perdre.... dans les catacombes !

Les deux époux ont continué bras-dessus bras-dessous la visite, tandis qu'Isidore se dissimulait au dernier rang des promeneurs.

—Une annonce glanée dans les environs de Paris :

GRANDE COURSE D'ANES.

DEUX PRIX OFFERTS AUX VAINQUEURS.

Les amateurs qui désirent concourir sont invités à se faire inscrire chez l'aubergiste.

Paris au Jour le Jour.

Un entrefilet non signé et d'aspect solennel, que publie le *Français* de ce soir, s'efforce de démontrer que l'accord conclu le 24 mai entre les conservateurs n'est point en danger, malgré les allures un peu vives que prend la polémique entre bonapartistes et légitimistes. *Le Français* semble même espérer que le *Pays* sera désavoué par les impérialistes. En attendant, il ignore que le cabinet se désintéressera dans la lutte :

Si la question de la forme gouvernementale eût été débattue par l'Assemblée avant le 24 mai, c'eût été d'un bout à l'autre du pays une terrible agitation. La peur d'une insurrection eût pesé sur les délibérations. Le 24 mai, le parti radical ne donnait à l'Assemblée le choix qu'entre la République et la guerre civile.

Nous ne sommes pas bien sûrs que quand, au retour des vacances, la question se posera, il n'y ait encore quelque vacarme radical ; mais la liberté sera bien plus grande à l'Assemblée qu'elle ne l'eût été il y a trois mois. Elle sera entière. On pourra peser le pour et le contre de toutes les propositions sans crainte d'un envahissement et d'une défenestration. Il pourra y avoir dissension dans l'Assemblée : il n'y aura point lutte armée dans le pays. Chaque parti fera connaître sa pensée ; on écoutera toutes les voix ; on recueillera toutes les opinions, et il est bien à croire que, libres de préoccupations étrangères au bien public, les honnêtes gens éclairés qui seront réunis à Versailles ne prendront pas le parti le plus mauvais, le plus dangereux.

A un autre endroit, la note du *Français* constate sans l'approuver, mais sans la combattre, la proposition faite par le *Pays* de proroger les pouvoirs du maréchal Mac-Mahon. Cette idée prend assez de consistance pour que le *Temps*, habituellement fort réservé en fait de nouvelles, se hasarde à dire ceci :

On nous donne une nouvelle importante que les articles récents des journaux légitimistes faisaient déjà pressentir : le cabinet du 24 mai, reconnaissant que la restauration de la monarchie est impossible avec les prétentions bien connues du comte de Chambord, et les dispositions également notoires de la majorité de l'Assemblée, serait résolu à proposer soit par lui-même, soit par l'intermédiaire de plusieurs députés, une prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon pour cinq ans.

Quant aux lois constitutionnelles, le gouvernement les examinerait et les discuterait au même point de vue que MM. Thiers et Dufaure, c'est-à-dire au point de vue du fait républicain à maintenir et à organiser.

Que feront les journaux républicains, si ce fait se produit ? Les extrêmes demanderont la dissolution de l'Assemblée ; mais les modérés se joindront-ils à eux ?

Le *Pays* énumère ce soir les journaux qui semblent devoir se rallier à l'idée de la prorogation : *Liberté, Patrie, Paris-Journal, Constitutionnel, Ordre, Gaulois* et peut-être le *Moniteur* et la *France*.

L'*Ordre* avoue d'ailleurs, avec une franchise qu'on ne saurait lui reprocher, qu'en soutenant l'idée de prorogation les bonapartistes espèrent bien vraiment laisser au prince impérial le temps de devenir un homme.

L'*Union*, naturellement, s'élève avec une grande vivacité contre tout projet analogue à celui dont nous parlons.

Il importe, dit M. Laurentie, d'arrêter au début la trame clandestine qui aurait pour but de renouveler la politique si tristement éprouvée de la temporisation, de l'ajournement, disons le mot, DE LA TRAHISON.

Ne parlons plus de l'injure faite au nom respecté sous lequel s'abriterait cette politique. Il y a des hypothèses de personnalité qui ne méritent pas d'être discutées.

Mais l'ajournement en lui-même mérite attention, s'il affecte des semblants de délibération et de prévoyance.

De quoi s'agit-il ? de savoir s'il est utile, opportun, nécessaire de trancher la question de *Monarchie* ou *République*, ou de la laisser dans le doute.

C'est comme si on proposait de trancher ou de laisser dans le doute la question de *vie* ou de *mort* pour la France.

Toute République conservatrice, quel que soit le nom de son président, incline fatalement vers le radicalisme, c'est pourquoi M. Laurentie repousse toute idée de prolonger le provisoire.

.... C'est là ce qu'il nous faut crier bien haut aux partis honnêtes, puisqu'il paraît qu'il y a des faiseurs de trames qui voudraient endormir la France dans la quiétude d'un provisoire continu, propice aux lâches, et non moins applaudi par les niveleurs.

Très bien, mais y aura-t-il une majorité ?

Le *Monde*, de son côté, persiste à épouvanter les tièdes et à justifier dans une certaine mesure toutes les sottises qu'on débite, à propos de l'hypothèse d'une restauration.

La mauvaise foi perce trop dans les clameurs qui s'adressent au chef de la maison de Bourbon. Qu'il fasse des concessions ! crient les journalistes en chœur. Et à qui les fera-t-il ? Et qui jugera du degré de bonté ou de recevabilité de ces concessions ! Les concessions que vous voulez ne me vont pas. Et comme j'ai aussi bien que vous le droit d'en réclamer, j'en réclame qui annulent les vôtres. Le comte de Chambord n'a rien et ne peut rien donner ; il ne peut signer une charte qu'il ne comprendrait pas ou qui lui paraîtrait renfermer des principes dangereux. Il ne peut faire des promesses qu'il ne serait pas sûr de tenir, et qui d'ailleurs dépendraient moins de lui que des circonstances. Il est un principe, et rien de plus. Ce principe, c'est la royauté elle-même, principe universel et contemporain, qui était le nôtre, et qui n'a pas été détrôné, puisque à sa place aucun autre principe n'a pu s'installer.

La France n'aura donc d'autre constitution que la volonté du Roi ; s'il veut ne pas convoquer les Chambres, supprimer la presse, etc., etc., il le pourra. Je suis sûr, comme le *Monde*, qu'il n'en fera rien. Mais si l'estimable journal se figure qu'il gagne des partisans à sa cause en parlant ainsi, il se trompe.

Il faut en effet admettre une autre hypothèse. Si au lieu d'être un croyant convaincu, ou même un sceptique éclairé comme l'était son grand oncle Louis XVIII, M. le comte de Chambord était un athée fanatique et ne dissimulait point le projet de supprimer le catholicisme en France, qu'arriverait-il ? L'homme serait différent, mais le principe resterait le même. Il faudrait donc en passer par la volonté royale, et accepter le schisme ou l'athéisme politique.

La nation et le roi, oui ! mais aussi le roi et la nation. C'est ainsi que la France et toutes les royautés de l'Europe ont grandi et se sont développées.

—Au dire du *Journal de Genève*, M. Thiers a eu à Lucerne, avec M. Scheurer-Kestner, une conversation intéressante. M. Scheurer ayant dit que les anciennes couches sociales avaient été bien ingrates envers l'ex-président, celui-ci aurait répondu :

Non, non, croyez-le, cette qualification ne leur convient pas. La majorité s'est montrée irritée et passionnée comme une femme. J'y ai compté, j'y vais compter encore un grand nombre d'amis ; ils sont venus, avant le 24 mai, me voir l'un après l'autre, et m'ont prédit leur défection si je ne cédais pas sur deux points : l'intérieur et l'instruction publique.

Je ne pouvais leur faire cette concession ; elle froissait mes sentiments, mes convictions et mon honneur. Fâcher mon ami Jules Simon, admettre à sa place un de messieurs les pèlerins, c'eût été une action méprisable et une hypocrisie. A mon âge on ne renie pas son passé. Si d'autres se sentent le courage d'atteler la France à la même idole que l'Espagne, libre à eux. C'est un reproche que la postérité ne pourra pas m'adresser.

Cependant, a ajouté M. Thiers, si la libération du territoire n'avait été assurée, j'eusse fait les concessions demandées, car *M. de Bismarck n'a consenti à faire la paix qu'avec moi.*

Hum ! ne serait-ce pas une politesse qu'on aurait dite à M. Thiers ! En quoi le maréchal Mac-Mahon, par exemple, eût-il pu inspirer des craintes au chancelier de l'empire d'Allemagne ?

M. Thiers estime, cependant, que bien des orléanistes libéraux pourraient encore se rattacher à la république.

Moi aussi j'aurais voulu cette forme de gouvernement, mais à l'anglaise.

J'ai cherché à gouverner en dehors de tous les partis. En ce moment, on cherche à gouverner avec les partis qui font nombre à la Chambre. Cette coalition ne tiendra pas, parce qu'il est impossible que l'un d'eux ne cherche pas à absorber les autres. Ceux-ci, se voyant joués, rompront l'alliance conclue contre eux.

M. Thiers n'a pas mal raisonné, puisque l'alliance est assez compromise, et il aurait continué :

Cette alliance n'a été possible que par l'élection Barodet.

Je n'ai rien personnellement contre ce député. Mais quelle force j'aurais eue si Paris m'avait donné Rémusat ! Vous avez fait là une grande faute, messieurs de la gauche ; vous saviez que je m'étais moralement engagé à ne pas laisser entamer la république tant que je serais au pouvoir. Je voulais vous la conserver. On niait que le malade fût capable de vivre. Je l'avais mis debout, je le faisais marcher, et voilà que, tout à coup, vous le faites jeter par terre.

—Le *Français* étudie les rapports présentés par les délégués de chaque corporation lyonnaise sur les questions ouvrières ; quelques-uns sont empreints de modération et de raison, mais la plupart tombent dans les chimères et dans les rengaines du vieux socialisme.

Les ouvriers lithographes notamment, après avoir prononcé quelques paroles bien senties sur le jésuitisme, développent l'intéressante théorie que voici :

Croire qu'il faut immédiatement une liberté pour tous est une erreur. Les monarchistes prennent la liberté pour eux et la retirent aux républicains : nous devons les imiter. Gambetta avait raison, lorsqu'il voulait exclure de l'Assemblée les zélés partisans de l'Empire. En laissant toute liberté aux monarchistes, nous ressemblons à ces soldats qui, dans le fort d'un combat, laisseraient égorger leurs camarades afin de laisser toute liberté d'action aux ennemis. La liberté doit être établie par ses partisans.

Le siècle, ajoutent les lithographes, ne s'achèvera pas "dans la transformation de la société."

Comment s'opérera cette transformation ? Quelques groupes comptent — ceci est fort correct — sur l'initiative individuelle — mais d'autres en reviennent à l'idée de l'Etat fournisseur et nourrisseur, "cette fiction grâce à laquelle, disait Bastiat, tout le monde pourra vivre aux dépens de tout le monde."

Les délégués de la corporation du tissage demandent donc purement et simplement :

"Qu'on assure du travail à tous les travailleurs valides ; des moyens de soulagement aux infirmes, et des emprunts faciles aux laboureurs et artisans qui manquent d'outils pour travailler ; que les travailleurs appartiennent à la société comme les riches (!) ; que chaque département soit tenu de pourvoir à la subsistance des travailleurs invalides ; que, dans chaque arrondissement, il soit établi un atelier dont les fonds seront composés des contributions volontaires pour assurer du travail aux citoyens valides ; qu'on institue des ateliers publics où tous ceux qui seront en état de travailler puissent trouver de l'ouvrage, moyennant un salaire proportionné au prix commun des objets de première nécessité, etc.

"Ce n'est pas assez pour le peuple d'abattre les factions ;.... il faut encore faire disparaître du sol de la République la servilité des premiers besoins, l'esclavage de la misère et la hideuse inégalité parmi les hommes.... Le droit de propriété est borné comme tous les autres ; il ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence de nos semblables. Toute possession, tout trafic qui viole ce principe est illicite et immoral.

"La société est obligée de pourvoir à l'existence de tous ses membres...."

Ce qu'il y a de remarquable dans ces déclamations, c'est que depuis Babeuf, elles n'ont point varié ; il est donc bien difficile d'espérer qu'on puisse avertir de leur erreur les cerveaux obtus où elles s'enracinent. Enfin essayons de lutter.

—M. Philibert Audebrand, dans sa causerie de l'*Illustration*, s'est amusé à rechercher dans les petites gazettes de la Restauration les allusions à l'aide desquelles on combattait la Restauration. C'était la mode alors. Aujourd'hui, les allusions paraissent fades ; on a mis les pieds dans le plat, et l'on ne s'extasierait plus, comme en 1819, pour une fable de M. Arnault, alors exilé à Bruxelles, et qui avait un succès de scandale. Cela s'appelait *l'Aigle et le Coq du clocher*.

Un aigle va se percher
Sur la pointe d'un clocher,
Sur la croix, sur l'oiseau qui fit pleurer l'apôtre
—Plus haut que nous qui donc ose ici se jucher !
La première place est la nôtre,
Lui dit maître Gallus ; notre droit est connu,
Ici nous sommes nés, et vous, quel est le vôtre,
Mon ami ?—Mon poulet, lui, j'y suis parvenu.

L'aigle et le coq.... tout le monde comprenait la finesse et l'on était content. En ce temps-là comme aujourd'hui, les libéraux, qui ne s'appelaient pas encore républicains, et les bonapartistes, étaient amenés à faire cause commune contre les Bourbons ; seulement l'alliance était plus cordiale qu'aujourd'hui, où les partis conlisés semblent ne vouloir se donner la main qu'à l'aide d'une paire de pincettes.

—Hier, au moment même où *Paris-Journal* retrouvait ce vieux numéro du *Rappel*, dont vous avez la plus haut les édifiants extraits, ce même *Rappel* avait l'audace d'accuser la presse conservatrice d'avoir démoralisé le soldat pendant la guerre ! Heureusement qu'on le prenait précisément la main dans le sac.

Francis Magnard.

—M. Arsène Houssaye développe en un excellent article du *Gaulois*, cette idée que les révolutions ne sont faites ni par le peuple ni pour le peuple. Les noms qu'il énumère à l'appui de sa thèse sont assez frappants :

Le peuple s'imagine qu'il fait des révolutions parce qu'on le lui a dit sur toutes les trompettes de l'histoire.

Or, la première Révolution a été faite par le tiers état, mais plus encore par le roi Louis XVI et par les gentilshommes du dix-huitième siècle.

La première Révolution a été faite par M. de Voltaire, chambellan du roi de Prusse et gentilhomme de la chambre du roi de France ; par M. de Beaumarchais, qui était gentilhomme du prince de Conti ; par M. de Condorcet, qui était deux fois marquis ; par M. de Chamfort, qui se croyait gentilhomme parce que sa mère avait aimé trois gentilshommes ; par le citoyen Lafayette, qui était marquis ; par Mirabeau-Tonnerre, qui était comte ; par le citoyen Egalité, duc d'Orléans et prince du sang ; par le prince de Talleyrand, prince de l'Eglise ; par St Just, poète et marquis ; par M. de Robespierre, qui ne cachait pas toujours ses manchettes ; par Louis David, premier peintre du roi, qui ne devait pas dédaigner d'être baron de l'Empire.

Après la Révolution, qui désarmera la royauté, si ce n'est encore la noblesse d'épée et la noblesse de plume ? Ce sera M. Chateaubriand, vicomte par ses parchemins, prince par son génie, qui fera une brèche au pouvoir en s'érigeant en tribun de la liberté de la presse. Après lui viendra M. de Lamartine, qui chantera la *Marseillaise* en prose dans l'*Histoire des Girondins*. Ce sera M. Victor Hugo, vicomte et pair de France, qui se soumettra au mandat contractuel. Ce sera M. de Lamennais, qui prendra dans l'Evangile le catéchisme de la République. Ce sera madame la baronne Aurore Dudevant, petite fille du maréchal de Saxe, qui, sous le nom du citoyen George Sand, rédigera les bulletins de Février dans du papier à cigarette.

Et puisqu'il faut citer tous les bulletins de la grande armée du désordre, je suis forcé de parler de la *Lanterne*, du comte Henri de Rochefort. Pas un mot de plus.

M. Castelar vient d'être élu président du pouvoir exécutif de la république espagnole par 133 voix contre 67 données à M. Pi y Margall.

D'après des lettres de Madrid, on attribue à M. Castelar l'intention de confier un poste important dans le gouvernement au maréchal Serrano. Espartero prendrait le titre de général en chef des armées d'Espagne, le duc de la Torre aurait la direction des opérations militaires dans le Nord, et le général Manuel Concha commanderait en chef l'armée dirigée contre les carlistes.

De ces trois nominations il n'y en aurait qu'une d'importante, c'est celle du duc de la Torre. Espartero est beaucoup trop âgé pour jouer un rôle aujourd'hui ; quant au général Manuel Concha, il a près de quatre-vingts ans, et avant de diriger des opérations militaires, quelque habile stratégiste qu'il puisse être, il lui faudrait des soldats.

Le maréchal Serrano a joui d'une popularité dans l'armée qui pourrait le rendre redoutable si l'armée existait encore. Il est présumable qu'avec la désorganisation complète dans laquelle se trouvent les forces militaires espagnoles, le duc de la Torre sera tout aussi impuissant que les avocats et les professeurs qui ont conduit jusqu'à ce jour les affaires de la république. Il est certain que l'armée carliste, aujourd'hui très solide, ne laissera pas au général Concha et au maréchal Serrano le temps de réorganiser une force militaire sérieuse. Il résulte néanmoins de la nomination de Serrano, si elle se confirme, que Castelar et les autres républicains sentent si bien leur fin prochaine, qu'ils cherchent à se raccrocher à toutes les branches.

Serrano avait depuis quelques jours sans doute, été averti des projets de Castelar, car, d'après une lettre que nous recevons aujourd'hui, il avait quitté Biarritz vendredi à neuf heures du matin, et s'était embarqué à Saint Jean de Luz sur le bateau à vapeur le *Diamant*, il est resté caché à bord avant l'arrivée des passagers. Le navire a mis le cap sur Santander.

—Le prince Milan de Serbie vient d'arriver à Paris et est descendu au Grand-Hôtel.

Voici quelques détails officiels sur la principauté assez peu connue en France de ce prince.

La famille régnante Obrenovic, à laquelle appartient le prince Milan, arriva au pouvoir avec Milosch Ier, Todorovitch Obrenovic, né en 1784, à Dobrinja, dans le cercle d'Uzica, en Serbie, prince régnant de Serbie depuis le mois d'avril 1815 et reconnu comme tel par acte populaire (1817 et 1827), comme prince héréditaire par le sultan Mahomed II, après la paix d'Andrinople (1829), confirmé le 3 août 1830.

Le prince Milan IV a été proclamé prince de Serbie le 2 juillet 1868.

Le régime de la Serbie est constitutionnel. La constitution définitive de 1869, en affirmant de nouveau l'hérédité dans la famille Obrenovic, accorde l'exercice du pouvoir législatif simultanément au prince et à la Skouptchina, qui se réunit désormais annuellement, et a les droits et le caractère d'une Assemblée délibérante ordinaire ; la même constitution transforme le Sénat en un conseil d'Etat chargé de l'élaboration des lois.

La population de la Servie, presque exclusivement catholique grecque, atteint 222,000 habitants, dont 30,000 zinganes. L'effectif de l'armée, relativement considérable, est de 125,000 hommes.

Le commerce d'exportation est fort étendu ; il consiste en bœufs, grains et froments.

Pour le surplus, consulter les notices géographiques.

—On télégraphie de Paray le Monial, 5 septembre :

"Hier, sont arrivés ici des pèlerins venant d'Annecy, de Dôle et de Nîmes, ainsi que Mgr Plantier, de Nîmes, et Mgr Mermillod, de Genève. A onze heures, les pèlerins anglais ont fait leurs dévotions au sanctuaire de la Visitation. Mgr Vanghan, évêque de Salford, a prononcé un sermon en anglais.

"Les pèlerins anglais ont fait un acte public de réparation au Sacré Cœur ; puis a eu lieu, partant de l'église, une procession à travers la ville et le jardin du couvent de la Visitation. Les bannières étaient portées par l'élite des pèlerins anglais, auxquels la foule faisait le plus sympathique accueil. A trois heures, Mgr Capel a prêché en anglais, puis les pèlerins anglais ont fait un acte de consécration au Sacré Cœur de Jésus. Mgr Mermillod a prononcé un sermon en français. A sept heures a eu lieu une procession aux flambeaux autour de la chapelle du Sacré Cœur, sur la colline. Les maisons étaient illuminées. Enfin a eu lieu le Te Deum. Ce matin, les pèlerins anglais sont partis à cinq heures. Trois cents pèlerins hollandais et belges sont arrivés."

Dans un hôtel, à table d'hôte :
PREMIÈRE ANGLAISE.—Garçon, ouvrez cette fenêtre je vous prie.... je me meurs de chaleur !
Le garçon ouvre la fenêtre.
DEUXIÈME ANGLAISE.—Garçon, fermez vite cette fenêtre.... ou je n'y survivrai pas !
Le garçon ferme la fenêtre et le manège continue :
—Ouvrez ou j'expire !
—Fermez ou je succombe !
UN MONSIEUR (*impatienté, bas au garçon*).—Finissez-en donc une bonne fois !
—Mais comment voulez-vous je fasse ?
—C'est bien simple. Laissez la fenêtre fermée jusqu'à ce que la première Anglaise soit morte, puis ouvrez-la pour achever l'autre !

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique.

Dimanche soir, 28 Septembre 1873. THE BOY DETECTIVE, Alice Harrison dans le rôle de Butts. 28 sept

Académie de Musique.

Lundi soir, 29 Septembre 1873, Seconde semaine de l'engagement de Mlle ALICE HARRISON, qui remplira cinq rôles dans le drame à sensation intitulé THE MOTHER'S DYING CHILD. Début de Mlle ELOA CARFANO.

Jeudi, 2 Octobre.—MARTHA LAFITTE—FUN, comédie en cinq actes, de Johnson. 28 sept

GRAND FESTIVAL

—DONNÉ PAR LA—

Cosmopolitan Charitable Association,

DES 6ème ET 6ème DISTRICTS,

Les Dimanches 14, 21 et 28 Sept. 1873,

—AUX—

DELACHAISE GROUNDS.

PRIX D'ADMISSION..................50 cents
Dames et Enfants, Gratis.
5 sept—5, 6, 7, 11, 14, 18, 21, 25 et 28

RÉNOVATEUR VEGETAL SICILIEN —DE— HALL, POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêchent de tomber.

Elle épaissit la chevelure ; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et font repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant : les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin ; je le considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co., NASHUA, N. H.

27 sept 1 an.

Jambons passés au sucre et Breakfast Bacon,

Nouveaux de New-York,
BEURRE DE GOSHEN de choix,
FROMAGE SUISSE et FROMAGE DE LIMBURG, en débarquement et reçus, tentes les semaines, par les steamers de New York, et à vendre par S. CAMBON & CO., Aux Nos 59, 61 et 61 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Bienville et Conti. 28sept 6f

Aux Planteurs Sucriers.

A VENDRE IMMEDIATEMENT Deux jeux de Centrifuges, ou Turbines, une grande Baille en fer, pour la granulation du sirop, avec deux serpentines en cuivre.

Une Pompe à sirop et deux ou trois grands Filtres ou Récipients en fer, le tout en parfaite condition. S'adresser à COPES & OGDEN, 44, rue Carondelet. 26 sept 6f

Avis.

TOUTES personnes qui ont des réclamations à faire contre le "lugger" nommé WILLIAM WEAVER sont priées de les présenter chez M JOHN RADOLOVICH, No 21 rue St Philippe, dans les dix jours suivant cette annonce. 26 sept 10f

Aux bouchers et aux hommes de marchés.

La ville de Houston, Texas, vient d'achever un des plus beaux marchés des Etats Unis. Il sera tenu à l'instar des marchés français un marché, un bazar, et toute espèce de hangars. C'est une excellente occasion pour les hommes entreprenants. Le loyer est de $20 et au dessous, par mois, suivant l'espace demandé.

S'adresser à A. WHITAKER, Houston. 26sept 10f

AVIS

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'il se charge des collections de loyers, de la location des maisons, etc. Il sollicite respectueusement, comme agent, le patronage de ceux qui s'absentent. J. M. SONIAT, 146, rue Royale. 21sept 1m

ProPriétés à vendre et à louer.

A Louer,

1o La maison haute en briques, No 111 ½, rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine.
2o La jolie maison cottage No 207 rue de l'Esplanade, entre les rues Prieur et Johnson. S'adresser au No 21 Passage de la Bourse. 25 sept—26,27,28.

A Louer,

POUR LE 1er OCTOBRE—Une grande MAISON basse, avec gaz, cuve et water works, à l'angle des rues des Ursulines, entre Remparts et St. Claude, No. 158. S'adresser sur les lieux. 26 sept 17f

Magasin à Louer.

A louer à des conditions très avantageuses, le magasin de cigares, situé à l'encoignure des rues Royale et Saint Pierre. Installations à vendre au locataire s'il désire les acheter. S'adresser au No. 77 rue Gravier. 20 sep—6f

A vendre.

La belle GROCERIE, bien achalandée, située au coin des rues Hôpital et Dauphine. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 21 sept—1 m

A Louer.

Le MAGASIN No 68, rue Decatur, ci-devant Vieille-Levée, entre Bienville et Conti, faisant aussi à la rue Peters, No 78. Possession au 1er octobre on sera donnée à un bon locataire, à un prix modéré. S'adresser rue Bourbon, No 286. B. PECOUL. 21sept 6f

A Louer,

La jolie MAISON DE RÉSIDENCE No 181, rue de l'Esplanade, entre St Claude et Marais. S'adresser à O. W. LEE, 22 Passage de la Bourse, Au Premier. 25sept 17f

A Louer.

Le beau et spacieux magasin, portant le No 11 rue de Chartres, entre Canal et Douane, avec étagères complètes et deux grands comptoirs. Possession donnée le 1er octobre. S'adresser à Mme C. Quesnel, No 111 rue Remparts, entre St. Louis et Toulouse. 17 sept—12f

A Louer.

La moitié de la maison 263 rue Remparts, entre Ursulines et Bayou ; la maison No 109 rue Ursulines, entre Remparts et St-Claude ; la moitié de la maison No 256 rue Robertson, entre Ursulines et Bayou ; la maison No 236 rue coin Ursulines et Prieur ; la moitié de la maison No 180 rue St-Antoine, entre Claiborne et Derbigny ; les magasins Nos 67 et 59 rue Front, près Poydras. Le tout en bon état, avec gaz, hydrant, cuves, etc. S'adresser à MANUEL ELLIOT, No 70 rue Toulouse, entre Royale et Bourbon. 5 sept 17f

Maison à Louer.

La magnifique maison de résidence à étages, No. 115 Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, avec verandah en fer, gaz et installation dans toute la maison et cuisine, chambre à bain, citernes, hydrant, le tout en parfait état. Les chars de la rue Canal, Dauphine et Dumaine passent devant la porte et à un demi ilet de ceux de la rue Bourgogne et à proximité des théâtres. Loyer réduit. Possession immédiate. S'adresser à J. TURCOTTE, 158, Canal. 17 sep—6f

A vendre pour cause de départ.

CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE connus sous le nom de "Ville de Strasbourg", situé au No 44 de la rue St. Philippe. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 30mai—6m

APPAREIL PERFECTIONNÉ —DU— GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississipi et en Louisiane.

Fabrique et salle d'encan au No. 3 du Triangle Building et No. 14 de la rue Peters (autrefois Nouvelle Levée,) entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans.

F. ROBERTS, Surintendant, Lock Box 744 du bureau de la Poste. 3av—1an

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE, à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de deux ans [illegible] ; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé. T. D. VAN HORN, Caissier. 4juil—1an

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LOUIS QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS, MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest, Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville, 17 juil 73—1 an Nlle-Orléans

J. B. CAMORS & CO., MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires, 61.......RUE TCHOUPITOULAS.......61 NOUVELLE-ORLÉANS. 28 juin—1an73

CAZAUX & VERGNOLE NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES En Vins, Cognacs et Cordiaux, 73.......VIEILLE-LEVÉE.......73 NOUVELLE-ORLÉANS. 2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE, (approuvée des médecins) LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez : QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée. CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et VINCENT BATTOLARA, No 11 rue Dumaine. 22 oct—1an 1fre

BITTER DES ARABES Hygiénique Perfectionné. (BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays. 16fév.—1a

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS Sucre en pains, coupés, Sucres en morceaux et Sucre en poudre. A. THOMSON & CO., No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP "Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marqués "Orleans Louisiana," "Chalmette" "Pelican." A. THOMPSON & CO., No 66 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils. A. THOMSON & CO., No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités blanc et jaune, en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et caisses. A. THOMSON & CO., No 66 de la rue Tchoupitoulas. 4 oct—1an

E. DECHAMPS,

No. 90, de la rue St.-Louis, Nlle.-Orléans, —Importateur de—

EAUX DE VIE et VINS français. CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH FRUITS A L'EAU DE-VIE, FRUITS AU JUS. LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats Unis, pour la vente de BITTER DES ARABES. [illegible]

PRIX DE VIENNE

LA MACHINE A COUDRE, A NAVETTE, DE WILSON, A REMPORTÉ LA GRANDE MEDAILLE ET LA MEDAILLE D'HONNEUR POUR LA Meilleure Machine à Coudre, LES MACHINES A COUDRE LES MIEUX FAITES.

La Maison a obtenu en outre trois MEDAILLES CO-OPERATIVES POUR

Le meilleur jeu de harnais,
La meilleure selle,
La meilleure botte,
Le meilleur soulier,
Et le meilleur échantillon de couture de drap.

Aucune autre machine à coudre n'a reçu de prix pour sa valeur intrinsèque—ce que nous pouvons établir par des preuves qui se trouvent à nos bureaux. Les rapports qui disent le contraire sont faux.

Les machines se vendent payables tous les mois et à des conditions avantageuses.

SALLE DE VENTE : Au No. 189 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans. A vendre, également, à Galveston, Texas, et à Memphis, Tenn. 10 sept 3m mer et dim

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No [illegible], rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1oct—1an PPMaJ.S.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un râtelier de DENTS de la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $25.

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base vulcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales. Extraction de dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. Venez voir la nouvelle base. 11av—[illegible]

66 - - Rue Bienville - - 66 Encoignure Royale.

Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentales et remplace les dents perdues par des dents artificielles et naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux. 20 fév—1an

Révolution ! Révolution ! LES DENTS !

$20..................les Râteliers.................$ [illegible]
—Prix ordinaire $50—

LE Dr. GEO. F. MALONEY, No 150 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Râteliers à $20 avec sa base l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il rétablit les vieux râteliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. [illegible]

BUCKEYE MOWER & REAPER
Rice Threshers & Separators
TO RUN BY STEAM OR HORSE POWER,
SULKY HORSE HAY RAKS,
IMPROVED UTLEY COTTON PRESSES
A vendre par L. E. GENERELLY & Co., N. O. Agricultural Warehouse, 35 Natchez Street. 9 août—3m Sf p s V&O

DIVERS.

Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

AVIS est donné aux ALSACIENS-LORRAINS qui, par l'éloignement du lieu de leur résidence, sont dans l'impossibilité de se présenter à ce Consulat dans les délais [illegible] ... demande expirera le 30 septembre 1873. [illegible]

LE SAPOLIO D'ENOCH MORGAN'S SONS remplace le savon dans les ménages, excepté pour le blanchissage.

LE SAPOLIO nettoie les pages d'un [illegible]. Faites en l'essai.

LE SAPOLIO pour les fenêtres est meilleur que le blanc ou l'eau. On n'a pas besoin d'enlever les rideaux ou les tapis.

LE SAPOLIO nettoie la peinture et le bois, en un mot toute la maison, mieux que le savon. Il économise le travail. Vous ne sauriez vous en passer.

LE SAPOLIO polit les couteaux mieux que la brique. Il ne laisse pas d'éraflures.

LE SAPOLIO polit la ferblanterie mieux que ne le font la craie et le sable. Il fait briller sans érafler.

LE SAPOLIO polit les ustensiles en cuivre mieux que ne le font l'acide et l'huile ou la pierre.

LE SAPOLIO est précieux quand on veut laver les plats et la verrerie. Il opère mieux que le savon.

LE SAPOLIO enlève les taches des marbres de cheminées, des tables et des statues, des murs et de la porcelaine.

LE SAPOLIO enlève les taches et la graisse des tapis et autres lainages.

Il n'y a pas d'article qui fasse autant de travail et le fasse mieux. Essayez-le.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN c'est un merveilleux savon de toilette qui n'a d'égal ni en Amérique ni à l'étranger.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN lorsqu'on l'emploie au bain, il nettoie parfaitement, ouvre les pores et agit sur la peau qu'il embellit.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il nettoie et embellit la peau, instantanément, et fait disparaître les taches de la figure et des mains.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il est sans rival dans le monde pour adoucir la peau du visage et des mains et empêcher qu'elle ne se gerce.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il enlève les taches de goudron, de fer, d'encre et de graisse ; il n'a rien de couvert de semblable pour les forgerons, les mineurs, etc. Il n'y a pas de cosmétique qui puisse lui être comparé.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN Il coûte de 10 à 15 cents le morceau. Chacun devrait en avoir. Il vous plaira.

Ne manquez pas d'en faire l'essai.

Achetez-le de votre marchand s'il en a ou s'il veut vous le procurer ; sinon, demandez notre brochure intitulée : "All about Sapolio" et elle vous sera envoyée gratis.

ENOCH MORGAN'S SONS, 20 PARK PLACE, N. Y. ou au No 78, rue Gravier, Nlle-Orléans, Le. 7 août—3m—Vifo

BRANCH, CROOKES & Co., No 90 de la rue Carondelet,

FABRICANTS DE SCIES circulaires patentées ; Scies circulaires à fausses dents, de Spaulding ; Scies de travers et voir laisées, et toute espèce de Scies ; Scies françaises à bandes, les meilleures marques de Limes anglaises et américaines. Bandes en cuir et en caoutchouc, de la première fabrique de New-York, constamment en magasin. Scies circulaires et toute autre espèce de Scies, dressées et gommées, de la manière la plus satisfaisante et sans retard. [illegible]

Chandières à Sucre du Tennessee De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment en main un assortiment de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles. E. F. LAVILLEBEUVRE, [illegible]

CAFÉ DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité et comptoir servi [illegible].

JULIUS LOEFFLER,

48.......RUE ROYALE.......48

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc. Il se charge de retourner et réparer les installations et les installations de toute espèce. Son travail est garanti.

PIERRE DUFORT, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,

A l'honneur d'informer le public que depuis le 1er mars son établissement a été transféré du No 92 de la rue St. Louis au No 249 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des enterrements de toute classe. On trouve chez lui, à toute heure du jour et de la nuit, des voitures pour mariage, soirées, cérémonies, etc. Le corbillard de 1ère classe, venant de la fabrique Crane, Breed & Co., de Cincinnati, que tout le monde a pu admirer dans plusieurs enterrements, lui appartient. 16 fév—1an

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE. Charte accordée par les Etats Unis en 1865. SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLEANS ; No 182 Rue du Canal, ENCOIGNURE DETARD. HEURES DE BANQUE : De 9 heures A. M. à 3 heures P. M. Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures. L'intérêt alloué est de six pour cent. C. D. STURDEVANT. HENRY BACAS, Caissier. Aide-Caissier. On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv—1an

JOS. BRANDNER. MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 10mars—1an

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE De la Vallée du Mississippi. COLLINS & BAQUIE, Propriétaires et Fabricants.

Nous offrons au commerce de la Vallée du Mississippi, aux prix du Nord, toute espèce d'Encres d'Imprimerie. Nous en garantissons la qualité. Notre fabrique est à Tangipahoa, en Louisiane ; nos bureaux, au No 3 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans. 23 mai—1an

ATTENTION ! Grand Déballage !

G. MONIÉ, No. 34 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIE, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que : Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc. —Aussi— Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, beau choix de Jumelles de marine et de théâtre, [illegible]. Un lot de Parapluies sera vendu [illegible]. Un assortiment le plus complet de tout ce dont [illegible] pour leur industrie.

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine

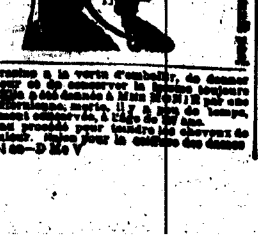

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver le teint toujours jeune. Elle a été donnée à Mme MONIE par une [illegible] conservée, à l'âge de 90 ans. Souverain pour faire repousser les cheveux [illegible]. 7 nov—1 an—D Me V

VENTES JUDICIAIRES.

L. H. GARDNER & CO. vs J. ENDANIEL & CO.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. [illegible]. En vertu d'un ordre rendu le 17 de septembre 1873, adressé par l'Honorable [illegible], je procéderai, le LUNDI, [illegible] septembre 1873, à 11 heures [illegible], à la Bourse Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

GROCERIES Un lot de Groceries, etc., etc., suivant inventaire déposé en mon bureau pour rechercher.

Saisies dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 26 sept—2f

INSTITUTIONS.

St-Aloysius Academy,

Sous la Direction des Frères du Sacré-Cœur, AU COIN DES RUES CHARTRES ET QUARTIER.

CETTE institution commencera sa session LUNDI, 22 septembre. Les études y sont complètes. L'enseignement du français, de l'anglais, de l'allemand et de l'italien y est gratuit. Les élèves y sont reçus sans distinction d'opinions religieuses.

Pour plus de détails, s'adresser à l'institution. 17 sept—1f

Collége St-Charles, Au Grand Coteau, Lne.

LES classes recommenceront le LUNDI, 8 octobre. Pour plus de détails, s'adresser au Dr. L. QUERIOS, angle des rues Baronne et Commune. Il se chargera des élèves qui lui seront confiés. 21 sept—1m

Collége de l'Immaculée Conception,

A l'angle des rues Baronne et Commune, NOUVELLE-ORLÉANS.

LA session de cette institution commencera le 1er Octobre.

Les études se divisent en trois cours—préparatoire, commercial et classique.

Le français est enseigné dans les trois cours, sans frais additionnels.

Les élèves n'y sont admis qu'autant qu'ils savent lire et écrire.

—Prix.—

Pour le cours classique....$ [illegible] par mois ;
Pour le cours préparatoire et le cours commercial—$5 par mois.

D. GAUTRELET, S. J. Président. 24 sept—1m

Institution D'Aquin.

CETTE institution, dirigée par Mademoiselle FITZGERALD, et occupant de superbes édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans cet excellent, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes : l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Dessin sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution, 201, rue Royale, près Chiborne. 31 août—1m

INSTITUTION DUREL,

91........RUE BOURGOGNE..........91

Réouverture : Lundi 1er Septembre.

LE Français, l'Anglais, l'Allemand sont les langues vivantes enseignées par l'institution. MM. E. Montgomery, Max Mayer, E. G. Durel, Alf. Durel, Mme Ve A. Wiltz, sont les professeurs attachés à l'enseignement. L'Institution se charge de l'Enseignement de l'Catholique. 31 août—1m

Avis au Public.

LE COMMERCIAL COLLEGE de St. Stanislas, situé à la Baie St. Louis, commencera ses classes du dix mois, le 15 septembre, 1873. Quelques officiers du Collège se rendront à la Nouvelle-Orléans plusieurs jours à l'avance, afin de prendre soin des élèves qui leur seront confiés. Les parents et les gardiens sont priés de tenir leurs enfants prêts pour l'ouverture de la session.

Pour prospectus et autres informations, s'adresser au Frère FLORIMOND, président, à la Baie St. Louis, Miss., ou à l'Académie St. Louis de Gonzague, coin Chartres et Quartier. 20 août—2m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY, Successeur de Mmes LAVILLEBEUVRE et DEBON No 294, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre. 20 août—1m

JEFFERSON ACADEMY,

48.........RUE BOURBON.........48
Nouvelle-Orléans,
DIRIGÉ PAR
G. J. LORD.

La session de 1873-74, de cet établissement commencera le LUNDI, 15 SEPTEMBRE. 20 août—3 mois

Louisiana State University, A BATON-ROUGE, LOUISIANE. ORGANISATION MILITAIRE.

LA 15e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

Le corps enseignant se compose de professeurs éminents pour toutes les branches de la littérature et des sciences. Les études se composent d'un Cours préparatoire et d'un Cours académique, le génie civil, le commerce, les langues anciennes et modernes, les mathématiques et leur application, la physique, la chimie, la géologie, la minéralogie, la botanique, la philosophie, l'histoire, la tenue des livres, la tactique militaire (infanterie et artillerie).

L'Université possède une Bibliothèque de 17,000 volumes, un cabinet de physique et de chimie, des Modèles de machines, des instruments pour le relevé des plans, des cartes, des mappes, desseins, cartes, herbiers, musées, peintures, gravures, photographies, etc.

L'étude de la topographie, de la géologie et de la botanique de la Louisiane, est confiée à des professeurs de l'Université qui s'y consacrent depuis quatre ans, et qui ont déjà obtenu de grands avantages.

L'organisation de l'Université est toute militaire, et la discipline y est stricte sans être trop sévère. Le collège possède des équipements pour l'armement complet de 300 élèves, plus quatre pièces d'artillerie. Exercices militaires tous les jours.

Uniforme : Pantalon gris, tunique de même couleur, et képi bleu foncé.

Les élèves logent et prennent leurs repas dans les bâtiments de l'Université.

Le service médical est confié à un médecin expérimenté.

L'Université est située dans un quartier salubre de Baton-Rouge.

Pour être admis au Cours préparatoire, il faut avoir plus de 12 ans et savoir les éléments de l'arithmétique, la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour être admis au Cours académique, il faut, en outre, avoir une certaine connaissance de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie, de la grammaire latine, pouvoir traduire les Commentaires de César, Virgile, Cicéron, ou du grec, ou, à défaut de grec, avoir une certaine connaissance du français.

On reçoit des élèves des autres Etats, et des élèves à l'ouverture des Cours.

Les neuf mois de session coûtent :

Enseignement, bibliothèque, médecin....	$[illegible]
Exercices militaires....	[illegible]
Blanchissage....	[illegible]
Chauffage et éclairage....	[illegible]
Livres, papier, etc....	[illegible]
Meubles....	[illegible]
Dépenses éventuelles....	[illegible]
Trois uniformes....	[illegible]
Dépôt....	[illegible]
Dépense totale....	$[illegible]

D. F. BOYD, Surintendant. 20 mai—6m

Changement de Local. NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION. (Institution d'Epargnes de la Nlle-Orléans.) Incorporée en 1855.

Cette institution a été transférée à la nouvelle Maison de Banque, No. 156 rue du Canal.

INTERETS PAYABLES SUR DEPOTS.

SAM. JONES JR. Trésorier. L. F. GENERES, Président.

DIRECTEURS :
Dr. W. Newton Mercer, L. F. Généres,
David Urquhart, George Jonas,
J. O. Nixon, J. A. Adams,
Carl Kohn, Thomas Allen Clarke,
Christian Schneider, Chas. J. Leeds,
Saml. Jamison. sept5—1m—ven dim mer

BROOK STEAM RICE MILL. MOULIN A RIZ, A VAPEUR,

Nos 91 et 93 de la rue Tchoupitoulas, 84 et 86 de la rue Foucher. ALLEN BROS., Propriétaires.

C'EST le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux fermiers et aux expéditeurs. 26 sept—1an

TH. FROIS & CO.

Crescent City Vinegar Manufactory.

VINAIGRE FRANÇAIS CESSAT,
VINAIGRE CATAWBA,
VINAIGRE IMITATION FRANÇAISE,
VINAIGRE ORDINAIRE,

En barils et demi-barils délivrés à domicile sans frais de charroi et au plus bas prix du marché.

34.... Rue Bienville 34
ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE. 1er sout—1an—D,Me,J

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays, CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

ET un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—à vendre à bas prix, par ED. L. ZELL & CO., Coin des rues Canal et Carondelet, 12 déc—1an Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR, No 56...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 56 Encoignure Bienville.

Manufacture à Vapeur de : TABAC A FUMER ET A PRISER. Et Importateur de : CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c. 16 mars—1an Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Meubles riches de salon, salle à manger et chambre à coucher ; Tapis de Bruxelles ; Glaces françaises ; Ornements de cheminées ; Verrerie ; Faïence ; Meubles de cuisine.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau No. 62 du Passage de la Bourse.—LUNDI, 29 septembre, à 10 heures et demie, il sera vendu, sans réserve, à la résidence en briques, à deux étages, No. [illegible] de la rue de la Bourse, entre les rues Royale et Bourbon,—le propriétaire ne voulant plus tenir maison—

Meubles de salon, salle à manger, chambre à coucher et cuisine ;
Tapis de Bruxelles ;
Verrerie, Faïence, etc.
Conditions—comptant. 28 sep

Meubles, magnifique Piano Chickering, Papiers d'école, Globes, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau, No 62 du Passage de la Bourse—MARDI, 30 septembre à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 10 de la rue Bourbon, entre les rues Esplanade et Conti,—Joli Meubles, Papiers d'école, Globes, etc.

—Egalement—
1 magnifique Piano Chickering, ayant un beau son.
Conditions—Comptant. 28 sept

PAR S. GUINAULT.

Vente positive de trois propriétés, dans le Second District, rue St-Philippe, Nos 35 et 56, 114 et 116, rue de l'Hôpital.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 4 octobre 1873, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

1. Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital, sur 90 pieds de profondeur, entre les rues Bourbon et Dauphine.—Ensemble une maison Nos 114 et 116, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine double, deux citernes, deux latrines, &c., &c. Le tout divisé en deux logements et loué $40 par mois.

2. Un lot de terre mesurant environ 30 pieds de face à la rue St. Philippe, sur 90 pieds de profondeur, entre les rues Royale et Bourbon. Ensemble une maison en briques No 56, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine haute en briques de quatre chambres, water works, latrines, &c., &c. Loué $40 par mois.

3. Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 8 lignes de face à la rue St. Philippe, entre les rues Royale et Chartres, sur une profondeur de 97 pieds 8 pouces. Ensemble une maison No 35, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine haute en brique de six chambres, water-works, latrines, &c., &c. Loué $50 par mois.

Voir les plans exposés à la Bourse.

CONDITIONS.—Moitié comptant, balance à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, et hypothèque. Les acquéreurs seront soumis à toutes les clauses pénales d'usage, ainsi qu'au paiement des taxes pour l'année courante.

Actes de vente par-devant Theod. Buisson, notaire public, aux frais des acquéreurs. 28 sept—

Grocerie.

GROCERIES VENTE POUR CHANGEMENT D'AFFAIRES.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—MERCREDI 1er octobre 1873, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Urquhart et Annette—

Le fonds d'un magasin de Groceries consistant en vin, café, chandelles, riz, huile d'olives, vin en bouteilles, liqueurs, whisky, conserves, fromage, lettres, sardines, savon. Aussi les installations, comptoirs, étagères, etc.

Le bail de la maison ainsi qu'il sera annoncé au moment de la vente.

Conditions—comptant. 27 sept

PAR E. M. MONTGOMERY.

VENTE DE MEUBLES.

Sans limite ou réserve, le propriétaire ne voulant plus tenir maison.—Meubles de salon, chambres à coucher et salle à manger ; tapis, literie, glaces, faïence et verrerie, nattes, armoires à glaces, &c., &c., à l'encan.

PAR E. M. & E. J. MONTGOMERY.—E. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, LUNDI, 29 septembre, à 10 heures, au No [illegible] de la rue de la Douane, entre les rues Royale et Bourbon—

Tout le contenu de la résidence à trois étages—le contenu de seize chambres bien meublées.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 27 sept

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis,

29 août 1873.

AVIS.—A tous ceux que cela peut concerner : Attendu que l'Etat de la Louisiane, en vertu de la loi du 2 mars 1849, réclame les terres ci-après décrites, attendu que certaines autres réclamations aux dites terres ont été présentées à ce bureau en vertu de la loi du 22 juin 1860—avis est donné aux personnes qui auraient des réclamations contraires, de se présenter, avec les preuves à l'appui, à ce bureau, d'ici au 20 novembre 1873, époque à laquelle il sera fait un rapport conformément aux instructions du commissaire du bureau général des terres, à Washington, D. C., en date du 21 août 1873.

Toutes les sections 6, 15, 16, 17 ; les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de la section 21 ; toutes les sections 21, 22, 24, 25, 26 ; les lots 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la section 29 ; toutes les sections 30, 31, 21 et 32 du Township No 12 Sud du Range No 11 Est du District Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi, situés des deux côtés du Nouveau Canal, bornés par le Lac Pontchartrain au Nord, le Bayou St Jean à l'Est et Mazour Brothers à l'Ouest.

HARRY LOTT, Préposé à l'Enregistrement.

29 août—2m JULIAN NEVILLE, Receveur.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

L'Ancien Méridien,

A l'angle de la rue Chartres et du Passage de la Bourse.

VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE FORGET ancien restaurateur bien connu, un LUNCH chaud qui sera servi tous les jours de neuf heures du matin à une heure P. M. Un second lunch sera servi de 3 heures de l'après-midi à 7 heures. Prix 25 cts.

Cette maison se recommande par l'abondance et la qualité des mets. Bon lait, bon café matin et soir.

La BAR est pourvue de Vins et Liqueurs de premier choix. HUITRES toujours fraîches. Pendant le Lunch, les consommations sont à 15 cents et en dehors à 10 cents. [illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS A LA MOBILE,

TENU PAR J. PACTEAU, (Successeur de Louis J. Dignat)

No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans. 3avril—6m

Restaurant Cosmopolitain,

12 et 15......RUE ROYALE.......12 et 1[illegible]
Entre les Rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix ; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier ; Chambres élégamment meublées, à louer à la nuit ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit. [illegible]

TARRANT'S SELTZER APERIENT

UNE GRANDE BATAILLE se livre, depuis nombre d'années, entre les constitutions des malades, d'un côté, et, de l'autre côté, tous les poisons et activants fauxement appelés remèdes. Les poisons ont le dessus et on peut trouver dans les cimetières la liste des tués. Le bon sens, par bonheur, met, actuellement, un terme à cette déplorable lutte. Enfin,

LES PRISONNIERS

de la chambre de souffrance ont découvert que dans L'APÉRITIF AU SELTZ EFFERVESCENT DE TARRANT ils ont un tonique, un fébrifuge, un laxatif, un diurétique, un correctif, un anti-bilieux qui répond à tous les besoins ordinaires et combat efficacement les maux d'estomac, les maladies d'entrailles, les affections des reins, des muscles et des organes de la sécrétion.

L'APÉRITIF DE TARRANT se vend dans toutes les pharmacies. 16 sept—1M V et C

MAISON D'ACCOUCHEMENTS,

15 [illegible] rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.

MME H. BAUSSET, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, et exerçant en Louisiane depuis 27 ans, informe respectueusement sa clientèle qu'elle vaccine régulièrement tous les jeudis à 11 heures.

Mme Bausset profite de cette circonstance pour annoncer au public en général et aux familles des campagnes en particulier, qu'elle vient de meubler et restaurer à neuf les appartements de son établissement situé sur l'un des points les mieux aérés et les plus sains de la ville, où elle reçoit ses pensionnaires pour accouchements et traitements des maladies de l'utérus.

Consultations régulières tous les jours de 10 h. du matin à 2 h. P. M. H. BAUSSET

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE,

207.........Chartres Street.........207
Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteaux et Pyramides pour Mariages. Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Gelées, Glaces et Cornets pour baptêmes. Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 22 janv—1 an

Consulat de France.

AVIS MENSUEL.—SEPTEMBRE 1873.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat :

B	
Bérée Victor	Guillemin Louis et Jn. Baptiste.
Bequié (les époux)	H
Bruant Jean Pierre.	Hosse Pierre Armand.
Bonnet, Jules.	L
C	Lesage Euphémie (Mlle)
Castaille François-Xavier.	Loup Pierre Charles.
Cartada Jean.	Lasaulo Jacques.
Cormier (Mme) née Amant.	P
	P. [illegible] Baptiste.
D	R
Dorsanet Alexandre.	René Jules.
Dujaardain (la famille.)	Roques (les enfants)
Dufour Raymond.	Rival, le Mo Léon.
Dumas (les descendants)	S
Durein (Mlle).	Schmidt Constantin.
Delahaye E.	T
E	Tardy Achille.
Elie Henri.	V
F	Valton Jules.
Fochon Barthélemy.	Verges Dominique.
G	W
Gaboet Antoine.	Wolff & Cie.
Gibson E. L.	Weninger Antoine.
Guitrel (Mme Vve).	White Octavie (Mlle)

La Chancellerie du Consulat de France, rue Ste Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

500 lots Marchandises Sèches assorties et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVY, encanteur.—Salle d'encan, No 28 de la rue de Chartres—LUNDI, 29 septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu,

500 lots Marchandises sèches assorties et Lingerie, formant un assortiment régulier.

—A midi—

Il sera vendu, au magasin de F. G. Sapèt, No 11 de la rue de Chartres—
21 Vitrières extra fines,
3 10 Comptoirs.

MARDI, 30 du courant—
Grande vente, sans réserve, de Bottes, Souliers et Linge. 28 sept

PAR ALBERT PAUL.

Propriété de valeur à l'encan. Succession de Veuve François Boubion.

PAR ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 16 Passage de la Bourse.—SAMEDI, le 4 octobre 1873, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—

Cette agréable résidence en briques, à deux étages, désignée par le No. 6 de la rue de l'Esplanade, entre Royale et Chartres. Le terrain mesure [illegible] pieds de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur entre lignes parallèles de [illegible] pouces.

Pour les conditions de la vente et autres détails, voir le New Orleans Republican. Le plan de cette propriété est exposé à la Bourse des Encanteurs.

Actes de vente et les timbres des Etats Unis, etc., pardevant Abel Dreyfous, notaire public. 25 sept—26, 3, oct.

PAR A. H. PONS.

Contenu de restaurant bien meublé, No. 190 de la rue du Camp, entre les rues St-Joseph et Julia.—Tables à dessus en marbre, toile cirée, tapis, stores, comptoirs, étagères, faïence, verrerie, etc.—Egalement, la clientèle de l'établissement.—Vente à l'encan, en lots au gré des acheteurs.

PAR A. H. PONS, encanteur.—Il sera vendu, MERCREDI, 1er octobre 1873, à 11 heures A. M., au No 190 de la rue du Camp, entre les rues St Joseph et Julia—Le contenu de dit restaurant bien meublé, avec la clientèle.

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats Unis. 28 sept

PAR G. DE FERIET & CO.

Agréable résidence dans la rue Congrès.

PAR G. DE FERIET & CO.—Jno. G. Monroe, encanteur.—Bureau, No 50 de la rue Royale.—MARDI, 30 septembre 1873, à midi, à la Salle d'Encan St. Louis, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'hôtel St-Louis, il sera vendu, à l'enchère publique—

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Congrès, Grande Hommes, Plaisance et Casacalvo. Le dit terrain a [illegible] pieds 8 pouces de face à la rue Congrès, sur [illegible] pieds de profondeur. Ensemble, la maison en verre en ardoises, cave, puits, lieux d'aisance, etc., etc.

CONDITIONS.—La moitié comptant : la reste à un an de crédit, avec huit pour cent d'intérêt l'an, et de date à parfait paiement, en billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. Les bâtisses devront être assurées pour le montant du crédit et la police devra être transférée au vendeur. La cas de non paiement du billet ou des billets, l'acquéreur devra payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) qui sera également garanti par hypothèque.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant A. Ducatel, notaire public.

CHAS. T. NASH. W. T. HODGSON.

NASH & HODGSON, ENCANTEURS, AGENTS DE PROPRIÉTAIRES FONCIERS, Bureau No. 5 de la Rue Carondelet, (COTTON'S COURT)

LES soussignés remercient leurs amis et le public de leur appui. Ils ont l'honneur de leur annoncer que les anciens membres maintenant à la Nouvelle-Orléans et qu'ils ont multiplié des arrangements qui leur permettent de se conduire, encore plus complètement que par le passé, aux affaires d'une, à la vente, etc., de propriétés foncières, d'habitations ou de terres à toute espèce de biens de domaine.

Ils se chargent de la vente de terrains bâtis et améliorés, des ventes de successions et de syndics, des ventes de biens de faillites, de marchandises et de produits en magasin, entrepôt, à bord de navires ou dans les magasins de la Douane ; de ventes de coton avarié et de cargaisons, de toute espèce de ce qui appartiendra, de ventes de scrips, d'actions, d'obligations, de meubles de ventes d'animaux, etc.

Ils espèrent que par leurs efforts ils continueront de mériter le bienveillant patronage dont ils ont déjà été favorisés.

CHARLES T. NASH,
W. IRVING HODGSON.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1873. 21 août—1m MaJs

LOTERIES.

LOTERIE —DE— L'ETAT DE LA LOUISIANE SUR LE Plan de combinaisons. TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS { .... $[illegible] / .... $[illegible]

PRIX DU BILLET :

$1 SEULEMENT

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police :

Tirage tous les jours.

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873.

A Messieurs les Membres de l'Union Française. Messieurs et chers compatriotes,

Le Conseil de Direction a l'honneur de porter à votre connaissance le présent rapport, pour le semestre du 1er décembre 1872 au 31 mai 1873.

Pendant cette période, le nombre de Français qui se sont adressés à la Société pour être aidés dans la recherche du travail, s'est élevé à [illegible], soit :

Hommes............ [illegible]
Femmes............ [illegible]

Le Bureau a fait d'actives démarches en faveur de chacune des personnes et a réussi à en placer [illegible], soit :

Hommes............ [illegible]
Femmes............ [illegible]

Il a délivré [illegible] Bons de logement et [illegible] Bons de repas.

[illegible] personnes ont reçu des secours médicaux et des médicaments, par les soins de la Société.

Conformément à notre Charte, un secours en espèces n'est été distribué que dans des cas d'urgence. Ces secours ont nécessité l'emploi d'une somme d'environ $[illegible], dont la majeure partie a été affectée à l'acquisition d'outils ou d'instruments de travail.

Le cours d'anglais GRATUIT est suivi avec assiduité par 30 élèves de tout âge. Fait en plus de vue pratique, il rend des services réels à une classe fort intéressante de nos compatriotes, celle des nouveaux arrivés.

Il nous est impossible d'énumérer nombre des services rendus par le Bureau, qui embrasse toutes espèces de renseignements : enseignements, demandes, conduites aux bateaux et chemins de fer, correspondances, etc.

Messieurs et chers compatriotes, ce vœu présentant est exposé sommaire et des résultats parlent par eux-mêmes, permettez-nous de faire appel aux sentiments de patriotisme et de générosité qui, de tout temps, ont été l'une des qualités dominantes de la race française.

Notre Société a pour but la bienfaisance pure l'assistance à tous ceux qui ont besoin d'un appui matériel et moral. Comptant à peine six mois d'existence, l'UNION FRANÇAISE a rendu déjà des services réels et nombreux. Que ne ferait-elle pas si, au lieu de ressources limitées dont elle dispose, elle avait entre les mains un actif plus important. Les misères qui viennent à nous chaque jour, et celles qui se cachent et auxquelles il faudrait aller, ne peuvent, dans l'état actuel de notre caisse, être soulagées comme elles méritent de l'être.

Aidez-nous donc à élargir notre cercle et à augmenter le nombre de nos membres et le chiffre de nos ressources, faites en faveur de notre œuvre une active propagande. Que les indifférents ne soient pour nous qu'une exception. Que pour tous il ne soit pas dit qu'un Français a souffert, et que bientôt, pour l'honneur de notre population, il ne soit pas un Français qui refuse à ses compatriotes dans le malheur les cinquante cents par mois que l'Union Française demande à chacun de ses membres.

Recevez, messieurs et chers compatriotes, l'assurance de nos sentiments fraternels et dévoués.

Pour le Conseil de direction et par son ordre :
Le Vice-Président, E. SALOMON.
Le Secrétaire adjoint, A. DE MONFLEURIE.
Le Trésorier, J. B. [illegible]

BARBARA WANNER, veuve d'Anton Ebert, vs. OSCAR REICHLE, tuteur de la mineure Alice Lambert Reichle et al.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. [illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 4 octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite suit :

Une certaine Portion de Terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Grand et Columbus et le Chemin du Bayou. Le dit portion de terre forme l'angle des rues Bourgogne et Columbus, et mesure [illegible] ... sur la rue Columbus et de [illegible] pieds six pouces de profondeur et trente pieds de face sur cent vingt-six pieds six pouces.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER,
26 sept—2f Shérif de la paroisse d'Orléans.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans. BUREAUX, No. 73 ... DIMANCHE ...